



La Plaine sur mer

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
du 31 mars 2026**

Délibération n° 2026-033

Nombre de Conseillers

En exercice :	27
Présents :	24
Pouvoirs :	2
Votants :	26

L'an deux mille vingt-six, le mardi 31 mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le 25 mars deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Maire.

Etaient présents

VINCENT Danièle, Maire,
DUGABELLE Denis, MOINEREAU Maryse, BOULLET Benoît, RIBOULET Marie-Andrée, RICHEUX Sébastien, DOLU Cécile, TISSIER Daniel, Adjoint,
GUILLEMOT Bernard, LERAY Marc, BURLIN Isabelle, HERVÉ Catherine, GENARD Régine, BROUTIN Luc, LABARRE Chantal, PITON James, BARDET Sylviane, LASSALLE Dominique, FOUCHER Maryline, GEOFFRION Rodolphe, BLONDEL Isabelle, CHEREAU Sophie, QUELTIER Caroline, LEPINE Nicolas, Conseillers municipaux

Excusés représentés

GUILBERT Claude donne pouvoir à TISSIER Daniel, SALAÛN Richard donne pouvoir à Marie-Andrée RIBOULET,

Absents non représentés

THEVENIN Audrey,

Secrétaire de séance : BOULLET Benoît – adopté à l'unanimité

Objet : Convention pour la mise à disposition des bénévoles de la médiathèque Joseph Rousse au service de l'EHPAD Côte de Jade pour des lectures à voix haute

VU le code général des collectivités territoriale

Considérant que la Médiathèque Joseph Rousse dispose d'une équipe de bénévoles pour assurer certaines tâches liées à l'animation autour de la lecture, pour différents publics fréquentant la médiathèque.

Considérant la mise en place des séances de lecture à voix haute auprès des résidents de l'EHPAD Côte de Jade portée en partenariat avec la médiathèque Joseph Rousse et l'EHPAD Côte de Jade ;

Considérant la nécessité de faire intervenir des bénévoles pour encadrer cette action sous couvert de la Médiathèque Joseph Rousse ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition des bénévoles de la médiathèque Joseph ROUSSE auprès de l'EHPAD Côte de Jade pour assurer les lectures à voix hautes, telle qu'elle est annexée à la présente.
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer ladite convention de mise à disposition.

Danièle VINCENT
Maire

Benoît BOULLET
Secrétaire de séance

